



Paroles de Pie

N°81 – Novembre 2021



Ra'pie'des actualités



Les 2 stagiaires qui auront pour mission d'arpenter les pelouses sèches de notre territoire ont été recrutés pour 6 mois et commenceront leur mission en mars 2022.



Le 15 novembre, l'APIE participe à une web conférence organisée par le CEREMA¹ sur les mesures compensatoires liées au plan œdicnème.



Les 18 et 19 novembre, l'APIE, l'EPAGE², Lo Parvi et les Balcons du Dauphiné participent au colloque castor qui aura lieu à Dole (Jura). Il s'agira de présenter à la fois le plan castor réalisé en 2019 par l'APIE et le plan castor des Balcons du Dauphiné.



Les commissions naturalistes ont bien repris et comme annoncé lors de la dernière fois, elles vont changer de format et proposeront notamment de petites séances de formation naturaliste.



Le prochain chantier nettoyage des nichoirs du Parc de Fallavier aura lieu début novembre. Si vous êtes intéressé pour participer, n'hésitez pas à vous manifester.



La première balade à destination des nouveaux adhérents a eu lieu le 5 octobre. Si vous êtes intéressé pour la prochaine balade et pour en savoir plus sur nos actions et la manière dont vous pouvez nous aider, contactez-nous.



Le concours pour la carte de vœux de l'APIE est lancé. Pour plus d'informations, rdv page 3.



Réservez dès à présent la date du mardi 14 décembre, au soir. Un repas de fin d'année sera organisé. Merci de bien vouloir vous manifester si vous souhaitez nous rejoindre pour cette soirée aux activités variées. Cela nous permettra de réserver un local adapté au nombre de participants. Plus d'infos dans la prochaine de Paroles de pie.



Rendez-vous du mois

Pour vous inscrire :

contact@apie-asso.net / 04 74 95 71 21

- **4/11, de 17h à 19h**, « soirée démontage vélo », atelier Osez l'Vélo.
- **9/11, 19h30** : « commission naturaliste », local de l'APIE.

¹ CEREMA : Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement

² EPAGE : Etablissement Public d'Aménagement et de Gestion des Eaux

Animations en Forêt de Vallin : retour sur cette belle (mais fraîche) journée d'automne

Par Margot la Pie

Samedi dernier, à la forêt de Vallin, le beau temps était au rendez-vous pour que le public puisse se familiariser avec la biodiversité locale et par conséquent, cerner un peu mieux les enjeux des trames verte, bleue et noire. Mais qu'est-ce que c'est que ce truc ??! Et bien ce sont les couloirs qu'empruntent la faune et la flore. Et les couleurs ? Et bien en fonction de ce à quoi on s'intéresse : la terre, l'eau ou la nuit ☺. Pour plus d'information : www.trameverteetbleue.fr



C'est dans le cadre du Contrat Unique de la Bourbre (programme d'actions pour améliorer les fameuses trames) que les Vals du Dauphiné étaient porteurs de cette action qui visait à sensibiliser le grand public. Les communes de Torchefelon et de Saint Victor de Cessieu ont été très dynamiques et engagées dans la réalisation de ce projet. Leur investissement et leur disponibilité ont grandement participé au succès de l'action.

Le stand de l'APIE

L'APIE, en la personne d'Elsa, a été chargée d'organiser ce joyeux bazar. Une dizaine d'intervenants, tous engagés dans la préservation des trames « multicolores ». De nombreuses structures étaient présentes et ont tenu leur stand toute la journée : CEREMA³, LPO Aura⁴, FNE Isère⁵, Fédération de chasse de l'Isère, ACCA⁶ de Torchefelon, les Vals du Dauphiné, l'Hien Nature et l'ONF⁷. Si le froid du matin a quelque peu découragé le public, la forêt a brassé beaucoup de monde l'après-midi. L'occasion parfaite de discuter, jouer et sensibiliser.

Parallèlement aux stands, de nombreuses balades ont été proposées et ont connu un franc succès : « Arbovisite » (APIE), « Regard Rural » (Terra Val'd et ScOT Nord-Isère), « La fête à la grenouille » (APIE), « La nature dans tous ses états » (L'Hien Nature), « Forêt de Vallin : une gestion raisonnée » (ONF) et « Dans la peau d'une chauve-souris la nuit » (APIE).

Egalement, trois conférences étaient au programme : Patrick Rosset a présenté « De l'œuf au papillon », Thomas Behal (Terra Val'd) nous a parlé de « l'avenir de l'agriculture sur les Vals du Dauphiné » et en fin de journée, Hugues Mouret (Arthropologia) a développé « l'impact de la pollution lumineuse sur la biodiversité ». Le CEN⁸ a également prêté une belle exposition sur les trames, ce qui permettait au public de patienter entre deux conférences.



Le stand de FNE Isère

³ Centre d'Etudes et d'expertise sur les Risques, l'Environnement, la Mobilité et l'Aménagement

⁴ Ligue Protectrice des Oiseaux Auvergne Rhône-Alpes

⁵ France Nature Environnement Isère

⁶ Association Communale de Chasse Agréée

⁷ Office National des Forêts

⁸ Conservatoire des Espaces Naturels

Si le succès a été plus mitigé en ce qui concerne les conférences, de nombreux échanges ont eu lieu. Ainsi, bon nombre de personnes ont pu élargir leurs connaissances et comprendre comment les acteurs du territoire se mobilisent pour préserver notre patrimoine naturel. Enfin, petits et grands ont pu se rendre compte que même à l'échelle individuelle, des actions très simples peuvent être mises en place pour aider la nature à réaliser son cycle dans les meilleures conditions, (installation de nichoirs, bois mort laissé sur place, tonte irrégulière, etc.

Concours de la carte de vœux de l'APIE

Tous à vos crayons, pinceaux, collages et autres techniques artistiques pour nous concocter une jolie carte de vœux 2022 ! Vos productions doivent nous parvenir **avant le dimanche 12 décembre, minuit.**

Nous vous rappelons les conditions de participation :

- Ce concours est ouvert à toutes et à tous et la participation est bien entendu gratuite.
- La carte doit inclure **une pie** et **un vélo** (logo/peinture/dessin/photo ou collage...) ainsi que l'année **2022**.
- Transmettre la création sous format numérique .pdf ou .jpeg/jpg (max 3 Mo) à l'adresse contact@apie-asso.net
- Devront être indiqués sur document libre joint au fichier : le nom et le prénom de l'auteur.
- Avoir tous les droits (d'utilisations et/ou d'auteurs) sur les images utilisées.
- Le vote du meilleur chef d'œuvre aura lieu **le mardi 14 décembre**, au soir, lors de notre repas festif de fin d'année.

La carte sélectionnée sera envoyée aux adhérents, aux différentes collectivités et acteurs du territoire.

Merci pour votre participation ☺



Elsa Paget



Brigitte Simon



Angélique Lathuraz-Bouana

En vélo, être vu c'est vital.

Par Guy Valentin

Avec les jours qui raccourcissent les cyclistes sont confrontés à la circulation de nuit. L'éclairage du vélo n'est pas une option : c'est une obligation ! Obligation pour votre sécurité en tout premier lieu bien sûr, mais aussi obligation réglementaire car le Code de la route impose à tout cycliste un équipement minimum.

Ce que dit le Code de la route.

Lorsque vous circulez en ville ou sur une route la nuit (ou même de jour si la visibilité est insuffisante : brouillard, tunnel), votre vélo doit disposer d'un équipement qui le rend visible des autres usagers. C'est une obligation prévue par le Code de la route (R313 – alinéas 4,5,18,19 et 20). Il se compose de plusieurs éléments :

- un phare avant blanc ou jaune
- un phare arrière rouge
- un catadioptré (réflecteur) avant blanc ou jaune
- un catadioptré (réflecteur) arrière rouge
- des réflecteurs visibles latéralement (catadioptrés fixés sur les rayons des roues ou bien pneus à flancs réfléchissants)
- des réflecteurs de pédale
- Et si vous avez accroché une remorque à votre vélo, celle-ci doit également être équipée d'un catadioptré, voire d'un catadioptré de chaque côté si sa largeur dépasse 1,30

En **bleu** les équipements obligatoires, en **vert** les équipements conseillés.



A L'AVANT



L'éclairage est facultatif de jour. **Le système peut d'ailleurs être amovible afin de répondre aux besoins spécifiques des cyclistes sportifs ou VTTistes.** Néanmoins, il n'est pas conseillé de sortir sans cet équipement car même en plein jour, certaines situations peuvent vous obliger à circuler avec un éclairage. C'est le cas si la visibilité se dégrade (par exemple en cas de brouillard ou de forte pluie), si vous passez sous un tunnel ou même à l'occasion d'un trajet effectué plus tardivement que prévu. Et c'est une obligation aussi bien au regard du Code de la route que de votre propre sécurité.

Le truc de l'atelier Osez l'Vélo : l'efficacité de l'éclairage d'un ancien vélo à feux à ampoules et à dynamo bouteille (le système muni d'une molette qui fait fonctionner l'éclairage en frottant sur le pneu) peut être modernisé facilement. D'origine, ce système permet d'être vu mais pas de voir. En remplaçant les feux avant et arrière à ampoules par des systèmes à Led conçus pour les dynamos intégrées dans le moyeu de la roue avant (dynamos efficaces mais onéreuses) l'éclairage vous permettra enfin de voir en plus d'être bien vu.

Pour plus d'informations [la commission éclairage FUB](#) vous propose [ses tests d'éclairages](#).

Le Baromètre des villes cyclables

Par Guy Valentin

La FUB lance la 3e édition de la plus grande enquête citoyenne sur le vélo au quotidien en France : le **Baromètre des villes cyclables**. Cette enquête bisannuelle est une des plus importantes au monde. Il était temps : le vélo a indéniablement changé de braquet en deux ans !

Le constat est sans appel : la pratique quotidienne du vélo a fait un bond en avant sans précédent. Bonne nouvelle, cette dynamique concerne aussi bien les grands centres urbains que les territoires ruraux.

Lancée avec succès en 2017 pour les Assises nationales de la mobilité, la deuxième édition, en 2019, a confirmé l'intérêt de nos concitoyens pour le vélo avec 185 000 répondants et 763 communes classées.

Le 14 septembre 2021, anniversaire des 3 ans du plan vélo et à la veille de la semaine de la mobilité durable, quelle meilleure date pour donner l'accès à des milliers de citoyens au questionnaire du 3e Baromètre des villes cyclables !

Cette enquête en ligne permet de mesurer la satisfaction et de recueillir les attentes des usagers concernant leurs déplacements à vélo, dans toutes les communes de France.

Les deux précédentes éditions ont confirmé l'intérêt des Français-es pour un changement de mobilité dans une démarche de co-construction participative. En prenant le temps de répondre à cette enquête, en cartographiant les points noirs et leurs coups de cœur, les citoyens affirment leur souhait de participer à la conception d'un véritable système vélo confortable et sécurisé.

Ils offrent, par leur expertise d'usage quotidien, un formidable outil aux professionnels, aux élu-e-s, aux associations. Les clés de compréhension ainsi obtenues leur permettent de passer à l'action et d'imaginer une France cyclable, partout et pour toutes et tous.

Répondre à l'enquête Baromètre des villes cyclables jusqu'au 30 novembre 2021 : <http://barometre.parlons-velo.fr>

N'hésitez pas à diffuser ce questionnaire : [Télécharger l'affiche au format A3](#) ; [Télécharger le flyer au format A6](#)



Salon de la Récup à Saint Chef : le retour

Par Guy Valentin

Après une année sabbatique cause Covid, le Salon de la Récup' de St Chef vous attend le dimanche 14 novembre 2021, salle polyvalente de St Chef.

L'APIE participe à cet évènement chaque année en présentant un stand d'information orienté « récup' vélos » avec quelques vélos sauvés de la déchetterie. C'est généralement le stand dans l'année où nous avons le plus de passage. La variété et la qualité des nombreux stands attirent la foule...

Contactez-nous si vous souhaitez participer à notre stand APIE on ne peut plus récup' avec la présentation des activités Osez l'Vélo. Le salon commence à 10h pour se terminer à 18h, il est souhaitable que plusieurs bénévoles se partagent cette plage horaire.

Contact : olv@apie-asso.net Tel : 06 72 98 39 35

Sortie Halloween : retour d'expérience... EFFRAYANTE !

Par Mochti et Cornebidouille, les sorcières de l'APIE

Dans la forêt de Vallin, le 27 octobre au soir, à l'heure où les chauves-souris sortent doucement de leur sommeil diurne pour venir sucer le sang des petits enfants alors que les araignées tissent doucement leur toile pour atteindre vos cheveux et venir pondre sous votre peau... HitiHiti !!!

Mais non, voyons, tout ceci n'est que mythes et affabulations ! Les araignées ne pondent pas sous votre peau et les chauves-souris ne sucent que le sang des adultes ☺. Quoiqu'il en soit, cette soirée « Halloween : venez découvrir les animaux mal-aimés » a permis aux participants de parler des petites bêtes (et des plus grosses) que nous connaissons mal et qui parfois nous font peur à cause de leur physique bien éloigné du petit caniche qui dort sur le canapé...



Crapauds, vers, araignées, serpents, chauve-souris e tutti quanti, toutes ces petites bêtes ont été passées en revue pour les dédramatiser. Pour ne plus en avoir peur, il est essentiel de mieux les connaître. Les sorcières Mochti et Cornebidouille ont donc proposé au public une recherche d'images, des petits quiz, une enquête autour de traces et indices pour que les enfants et les adultes présents puissent déconstruire les clichés qui entourent notre faune mal-aimée. Peut-être seront-ils à même d'observer les araignées qui ornent leur plafond d'un autre œil désormais.... Hihihiiii !

Les corvidés, vous connaissez ?

Par Gabrielle Turpin-Etienne

Les corvidés possèdent un bec et des pattes robustes ainsi que des plumes recouvrant le dessus de leur bec, parfois jusqu'aux narines. Ce sont des passereaux faisant preuve d'une intelligence hors normes et jouant un rôle important dans les écosystèmes en tant que charognard. Plusieurs espèces s'observent en France, notamment le Choucas des tours, la Corneille noire, le Corbeau Freux, la Pie bavarde, le Geai des chênes, la Corneille mantelée, le Grand corbeau, le Casse-noix moucheté, le Chocard à bec jaune ou encore le Crave à bec rouge !

La **Pie bavarde** (*Pica pica*) est un corvidé facilement reconnaissable à son plumage noir et blanc avec de très jolis reflets. C'est une espèce ubiquiste [*qui se rencontre dans un très grand nombre de milieux*], victime de nombreux préjugés qui lui ont valu une mauvaise réputation. Pourtant la Pie est très utile en tant qu'allier des jardiniers en consommant mollusques et insectes ravageurs de cultures. Elle joue également un rôle sanitaire important en se nourrissant d'animaux morts [*nécrophagie*]. De plus, c'est l'un des oiseaux les plus intelligents ! C'est la seule espèce avec le Perroquet gris du Gabon à avoir réussi le test du miroir. Elle est donc capable de reconnaître son propre reflet dans un miroir.



Le **Geai des chênes** (*Garrulus glandarius*), est la sentinelle par excellence des forêts ! Son cri strident permet d'alerter les habitants de la forêt, notamment renards et écureuils roux, de la présence d'un prédateur.

Cet oiseau aux belles plumes bleues, est omnivore, mais consomme principalement des glands. Chaque oiseau peut disperser jusqu'à 4600 glands par an ! Il a été estimé que 59% des plantules seraient issues de glands semés par le geai.

Le **Grand corbeau** (*Corvus corax*) (à gauche) est le plus grand passereau au monde ! Il se distingue de la **Corneille noire** (*Corvus corone*) (à droite) par sa grande taille, son bec puissant et sa queue cunéiforme (*en forme de coing*).



La plante du mois : la Douce-amère

Par Régis Curt

L'automne avance, faute de fleurs, nous nous intéressons aux fruits qui décorent nos jardins. Ce mois-ci, penchons-nous sur la Morelle douce-amère ou Douce-amère. *Solanum dulcamara* L, 1753 appartient à la famille des solanacées est un sous-arbrisseau buissonnant, courant dans nos jardins et nos haies.



La Douce-amère préfère les expositions ensoleillées et les milieux humides, mais s'adapte bien à des terrains plus secs et à l'ombre. Ses tiges ligneuses et volubiles lui permettent de s'élever jusqu'à trois mètres pourvu qu'un support le lui permette. On peut la considérer comme une plante grimpante.

Les fleurs, regroupées en inflorescence (10 à 20 fleurs) présentent l'aspect caractéristique du genre *Solanum* : des pétales étalés et recourbés vers l'arrière, un cône d'étamines ouvert au sommet pour laisser passer le pistil. La couleur violette des fleurs fait que la Douce-amère est présente dans les jardins pour son aspect décoratif. A noter que les fleurs attirent de nombreux insectes : abeilles, guêpes, mouches, syrphes, papillons.



Les baies, d'abord vertes, puis rouges, arrivent à maturité en octobre. Comme toute la plante, elles sont toxiques, sauf pour les oiseaux qui en sont friands (fauvette à tête noire, merles,...) qui assurent la dissémination des graines.

La Douce-amère a fait l'objet de recherches quant à ses capacités de défense contre les agressions, voir les articles suivants : [Les réponses spécifiques de la douce-amère à ses agresseurs](#) et [La Douce-amère engage des gardes du corps!](#)

Les photos du mois

Par Patrick Epitalon

Les oiseaux migrateurs sont de retour sur l'étang de Fallavier et la Réserve Naturelle de Saint Bonnet...



Nette rousse qui porte bien son nom



Fuligules morillon en promenade

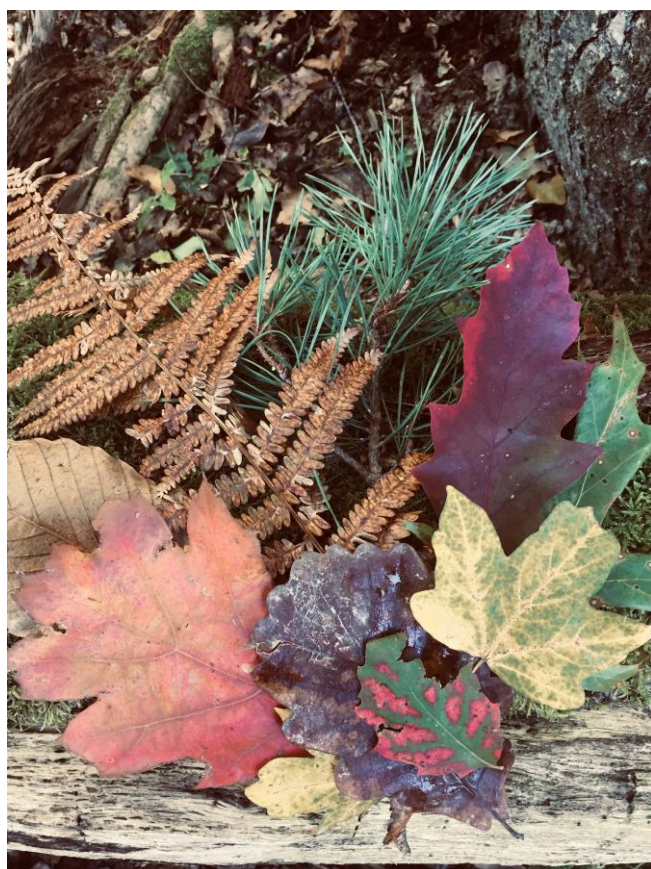
L'activité nature du mois : album photo automnal

Par Elsa Paget

Il s'agit de trouver (ou de créer) une jolie scène de nature dans la forêt, au bord d'un étang ou autre, de prendre une photo et de se créer un petit album photo numérique en souvenir de cette saison aux mille couleurs. La nature automnale est belle et variée alors profitons-en avant de rentrer dans nos nids douillets pour passer la saison froide....



Village de lutins, au creux d'un arbre mort



Bouquet d'automne coloré

Vous avez découvert l'association récemment ?
Faites-nous part de vos impressions ! Et si vous désirez participer à la prochaine lettre « Paroles de pie », je vous invite à m'envoyer vos articles avec éventuellement une photo à contact@apie-asso.net avant le 25 du mois.

A bientôt,
Margot la Pie



Relecture : Merci à Daniel Chauvin, Régis Curt, François Liénard, Fanny Richard, Mélanie Sillon-Hugon, Guy Valentin.